

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Megan Glendon

<https://www.cadre21.org/membres/6ef8b6186f7ccb58a646c065>

Date d'obtention : 2024-03-13 19:40:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Talk to the victim
2. Evaluate the incident
3. Verify Information - look, see if intentions are malicious
4. Talk to the suspect
5. Call the police
6. Call DYP

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Provide support to the aggressor and the victim

Act in a timely matter

Respect confidentiality

Gather as much information as possible and verify its validity

follow the steps in the trousse and stick to the procedure

contact police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

speaking with and working with parents and finding ways to help them deal with the ongoing situation. Deciphering whether or not the intent was malicious or not. Using the sexto trousse properly. Keeping bias out of the equation. remaining calm in the face of all parties involved is difficult.